Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 110 (1965)

Heft: 5

Artikel: Les manœuvres expérimentales de l'ère atomique. Partie II

Autor: Perret-Gentil, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Si les objectifs à défendre présentent une certaine surface, l'engagement du régiment entier s'imposera.

Les armes de la DCA légère occuperont leurs positions tout près des objectifs, les volumes d'efficacité de la DCA moyenne s'interpénétrant pour assurer une protection aussi complète que possible autour et sur les zones à protéger.

Les moyens financiers accordés par le Parlement et les livraisons régulières des constructeurs nous permettent de remplacer successivement notre DCA lourde dépassée par la vitesse des avions modernes.

Les écoles de recrues et les cours de transition ont démontré que, grâce au niveau élevé de la formation professionnelle de nos soldats, un recrutement adéquat et une organisation rationnelle des périodes d'instruction permettent à la troupe et aux cadres de milice de remplir les missions qui leur sont confiées dans le cadre de la DCA moyenne.

Aux plus grandes distances, la défense générale de l'espace aérien est l'affaire des unités de fusées téléguidées en collaboration avec l'aviation. A cet échelon également, nous avons pu bénéficier de l'évolution technique des moyens de défense. Nous y reviendrons à une autre occasion.

Colonel VM. EMG Racine

Les manœuvres expérimentales de l'ère atomique

II

Au niveau des entités nationales

Outre les manœuvres de très grande envergure qui se situent à l'échelle des alliances ou à celle des deux supergrands (voir R.M.S. avril 65), d'autres manœuvres ont lieu tout naturellement dans chaque pays, nombreuses et

d'importance fort variable. Il faut se borner à ne considérer que les plus caractéristiques de l'époque actuelle. Ce n'est pas tant la nationalité de la manœuvre qui compte, si l'on peut dire, que les tendances qui s'affirment, découlant un peu partout des mêmes préoccupations. A part quelques cas particuliers, par exemple les exercices de débarquement ou de guérilla et de contre-guérilla, qui demeurent dans un cadre restreint, notre intérêt se limite aux manœuvres d'une certaine envergure et mettant en œuvre des moyens importants, notamment celles qui sont organisées en France et en Allemagne.

FRANCE

Après la guerre, la reprise des manœuvres a lieu dès 1950 environ. Il s'agit de manœuvres essentiellement expérimentales, tendant à éprouver de nouveaux types d'unités, surtout des divisions dites atomiques. Pendant plusieurs années, au beau temps de l'Alliance atlantique, Américains et Français ont coopéré très étroitement pour mettre sur pied des types de grandes unités aptes à combattre sous le feu nucléaire et basées sur le «combat-groupe» ou le «combat-group » ou le « régiment interarmes ». Le problème consistait à placer dans une division le plus grand nombre possible d'éléments de combat se suffisant à eux-mêmes. Le chiffre cinq avait été admis de part et d'autre, ces unités pouvant se relayer deux par deux, avec un cinquième élément en réserve centrale. Cette formule « atomique » d'origine américaine paraît avoir été abandonnée trop facilement.

C'est sous l'influence allemande qu'on en est venu aux trois éléments des brigades, qui à la mobilisation toucheraient des renforcements, si bien qu'elles sont virtuellement de petites divisions: on les a d'ailleurs appelées les plus petites des grandes unités.

Les expérimentations françaises avec l'ancienne formule ont été brutalement interrompues par les événements d'Algérie. Presque toutes les grandes unités françaises ont dû traverser la Méditerranée. Les études tactiques menées en France n'ont pu se poursuivre que d'une manière réduite dans les quelques divisions faiblement étoffées subsistant en Allemagne.

Il s'est donc produit une interruption assez importante. De réelles manœuvres n'ont en fait été reprises qu'en 1963 et selon la nouvelle formule des divisions à trois brigades. La principale de ces manœuvres fut l'exercice dénommé « Jura »; elle s'est déroulée en 1963 à proximité de la frontière suisse. Pour lui conserver un caractère « national » avec des « unités réservées », le thème a dû prévoir une agression ayant plus ou moins bousculé les forces alliées du Centre-Europe ou traversé le territoire helvétique.

Les forces dites réservées ne sont donc pas subordonnées en permanence aux grands commandements de l'Alliance. Au moment de ces manœuvres, le haut-commandement français a fixé officiellement les dénominations à donner à leurs différents éléments, dont découlent leur subordination et leur rôle. Ce sont:

Les forces interarmées: Forces nucléaires stratégiques — Forces interarmées d'intervention — Bases — Commandements en chef de théâtres d'opérations — Commandements supérieurs (à caractère interarmées).

Armée de terre: a) Forces de manœuvre, se subdivisant en: Forces réservées, c'est-à-dire sous commandement national; et Forces affectées au SHAPE. Une partie des premières est prévue pour former la Force terrestre d'intervention, entrant elle-même dans la composition de la Force Interarmées d'intervention mentionnée ci-dessus; b) Forces du territoire, se subdivisant en Brigades régionales et en Régiments subdivisionnaires (dont il n'existe qu'une compagnie en temps de paix).

Marine, celle-ci comprend a) des Forces navales stratégiques; b) une Force navale d'intervention, intégrée aux Forces interarmées d'intervention; c) Forces navales de défense (côtes, fleuves, etc.).

L'aviation comprend des Forces aériennes stratégiques; des Forces aériennes tactiques; le Transport aérien militaire et la Défense intérieure.

Les manœuvres se sont déroulées en deux phases: la première, dans le cadre de la Région de défense 7 (P.C. Dijon); la seconde, dans le cadre d'une zone opérationnelle où un commandement de corps d'armée étendait son autorité sur les Forces du territoire et les Forces terrestres réservées. — Les opérations aériennes ont été à simple action avec plastron; à terre ce furent surtout des exercices de P.C.; toutefois un certain nombre d'« épisodes » limités dans le temps et l'espace ont engagé la troupe à double action ou avec plastron.

Le thème

Un thème dit succinct a prévu une situation un peu compliquée pour les besoins de la cause. Un Etat rouge et ses satellites (Est) ont engagé un conflit avec projectiles nucléaires contre l'Alliance Violette. Les hostilité se déroulent selon le concept actuellement en vogue de l'escalade, aggravation par paliers de la guerre atomique.

Les forces rouges ont atteint le Rhin à Mannheim et la Forêt Noire de Karlsruhe à Schaffhouse. Un Etat bleu (France) a subi de premiers tirs atomiques. Rouge accentue sa pression. La 7e Région militaire (Dijon) est attaquée sur sa frontière avec l'Etat Blanc par des forces rouges de la valeur de deux armées mécanisées. Bleu est renforcé par la 27e Brigade alpine. Les forces réservées de Bleu vont tenter avec l'appui de forces nucléaires stratégiques une contremanœuvre plus au nord. — La partie réellement jouée de la manœuvre portera sur la défense du territoire compris en gros dans la grande boucle du Doubs.

Bleu constitue un théâtre d'opérations couvrant la Zone de défense Est et certaines parties d'autres zones de défense; ses forces sont:

Terrestres: celles-ci comprennent le 2e C.A. à 3 Divisions des Forces réservées, stationnées, la 7e en Alsace, la 8e en

Lorraine; la 9e en Champagne. Elles disposent de moyens mobiles de lancement nucléaire. Les Brigades régionales d'active sont disponibles; la moitié seulement des unités des Brigades régionales de réserve ont pu être mises sur pied, gênées par l'action nucléaire rouge; elles sont astreintes de plus à des tâches de protection civile.

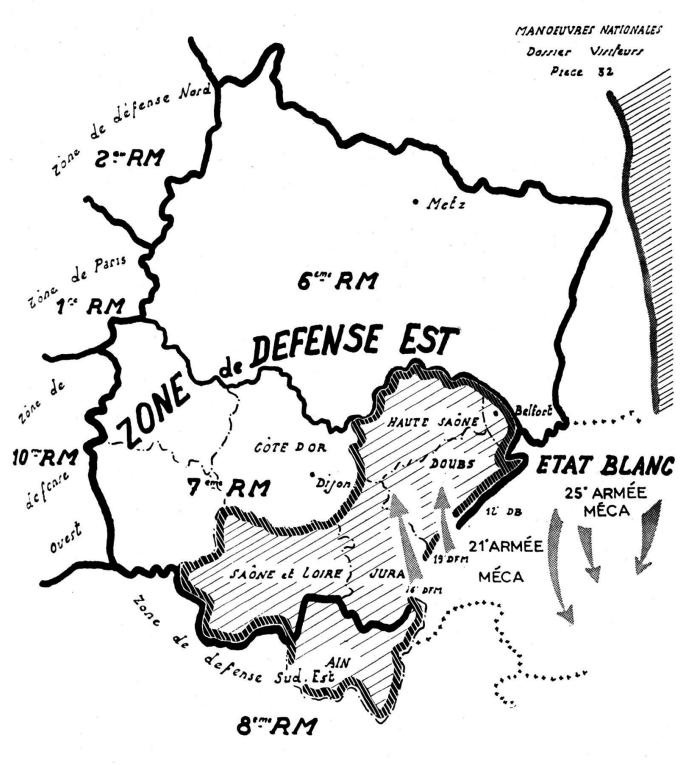
Aériennes: elles comprennent le 2e Commandement aérien tactique (2e C.A. TAC), qui normalement est à la disposition de l'Alliance, bien que participant à d'éventuelles missions nationales; le Commandement aérien des forces de défense aérienne (C.O.T.A.M.); le Commandement opérationnel du Transport aérien militaire et le Commandement des Ecoles. — Le C.O.T.A.M. a été mis entièrement sur pied; il comprend: des sections aériennes départementales; des escadrilles régionales de sécurité et des escadrilles de réserve de l'aviation légère d'appui. — Le Commandement aérien du théâtre dispose d'une partie des moyens du Commandement aérien stratégique.

Navales: des éléments ont été prévus pour la protection des convois et la défense des côtes; de même des unités de l'Aéronavale, pour participer à l'action de l'Armée de l'air.

Déroulement du 8 au 10 octobre

Défense opérationnelle du territoire. — Un bataillon de la 27^e Brigade alpine a été poussé d'urgence à Pontarlier le 7.10 par aérotransport, puis hélitransport; et le reste de la brigade par route. Dans la nuit, des éléments de sabotage et de noyautage ennemis ont été parachutés. Des actions anti-commandos confiées à des éléments avancés des 16^e et 19^e Div. ont été engagées par héliportage de l'Armée de l'air et de la Marine. Des fus. mécanisés rouges ont franchi la frontière; ils ont été freinés, notamment à la Cluse de Pontarlier disputée jusqu'au 9.

Les forces aériennes bleues (I^{re} Région aérienne — Dijon) sont intervenues au profit de la 7^e Région de défense par des missions de feu, de renseignement et de transport. Les



Zone operationnelle du II. C.A.

Limite de la Zone de défense EST

Limite de Région de défense

forces aériennes rouges ont exécuté des attaques nucléaires contre l'infrastructure aérienne bleue, ainsi que des actions de reconnaissance en faveur des deux divisions mécanisées.

A partir du 9 octobre, à 12 00, le commandant du 2^e C. A. reçoit la mission de détruire les forces rouges, au mieux en avant de la ligne Châlons-sur-Saône — Besançon-Belfort.

Le 2° C.A. TAC. est adapté au 2° C.A.; les P. C. sont jumelés; le premier dispose de 6 escadrons de chasseurs-bombardiers, dont 1 de Mirage III C et 1 de l'Aéronavale; d'un escadron de bombardiers légers; un de reconnaissance; deux d'hélicoptères-cargos et un d'hélicoptères légers. Il peut utiliser en outre certains moyens appartenant à la I^{re} Région aérienne et pourra être renforcé, si nécessaire, par le Commandement des Forces aériennes du théâtre d'opérations Bleu.

Les 3 Divisions du 2^e C.A. ont entrepris un mouvement d'ensemble en direction du Jura et se trouvent le 9 au matin sur une ligne générale Pont-de-Roide—Beaume-les-Dames—Besançon—Dôle. Les éléments de reconnaissance ont rejoint la couverture établie par les unités de la Défense opérationnelle du territoire. Elles ont pris à leur compte les actions de jalonnage et de freinage sur les pénétrantes orientées d'une façon générale du sud au nord, à partir de la frontière jusqu'à la ligne du Doubs. La fin des mouvements est prévue pour le 10 au matin. Certains éléments bleus ont été dépassés par les avant-gardes rouges et se sont organisés pour recueillir et transmettre des renseignements.

On en vient ainsi aux deux «épisodes » constituant la partie réelle de la manœuvre.

Episode Pontailler (sur la Saône, au nord d'Auxonne).

Celui-ci résulte de la capture effectuée par un groupement aéroporté rouge des passages de la Saône dans ce secteur, afin de parfaire la progression de la 16^e D.F.M. en direction du N.W., dont les éléments avancés se trouvent sur le Doubs d'Osselle à Dampierre. Les éléments en réserve du 2^e C.A.,

provenant notamment de la 27^e Brigade alpine, sont engagés contre les formations parachutées.

L'épisode a permis d'étudier:

- la manœuvre aérienne du parti rouge visant à soustraire l'aérotransport d'un groupement à la détection ennemie; et la détection de ce mouvement par le parti bleu, ainsi que les actions de sa défense aérienne;
- la conquête par les forces terrestres rouges d'un objectif situé sur les arrières de l'adversaire et sa mise en état de défense; intervention du parti opposé en considérant particulièrement les délais de transmission du renseignement et ceux d'alerte et de mise en place des unités réservées, acheminées par hélicoptères.

L'ordre du Commandement du Groupement aéroporté (éléments du 1^{er} Régiment de parachutistes) prévoit dans le détail de nombreux points d'exécution. Il n'en sera donné ci-après que les grands traits.

Le régiment aéroporté comprend les moyens de ce commandement, des moyens d'appui et 3 compagnies de combat, ainsi que des renforts: une compagnie du génie aéroportée; une batterie d'artillerie aéroportée de mortiers de 120; un poste de guidage avancé de l'Armée de l'air; un officier de liaison des forces aériennes et une antenne chirurgicale.

Sa mission consiste à s'emparer des ponts de Pontailler et Lamarche, en se couvrant face au nord et de s'éclairer vers l'Est en vue d'opérer la jonction avec les éléments de la Division rouge. L'idée de manœuvre précise les modes d'action à engager dans les différentes directions, ainsi que les points géographiques à conquérir. Il est prévu trois temps dans la manœuvre: le 1^{er} consiste, en exploitant l'effet de surprise, à progresser rapidement dans des directions spécifiées, saisir les ponts de Lamarche et de Pontailler et reconnaître l'axe dessiné par l'Oignon; le 2^e, à mettre en place un dispositif de sûreté permettant une défense active de la zone contrôlée, en particulier dans les bois, et donner

la priorité à la lutte anti-chars; le 3°, à freiner et dissocier l'adversaire en l'obligeant à se déployer; agir sur ses arrières et rechercher la liaison avec les éléments avancés de la 16° D.F.M. venant du sud-est.

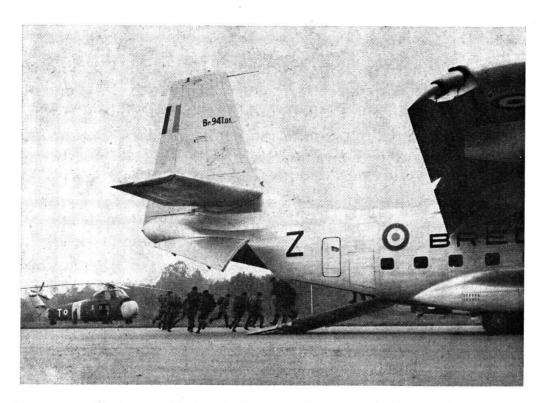
Il a été constitué quatre sous-groupements de combat, aux ordres des capitaines commandant les différentes compagnies aéroportées; ces unités constituent chacune le noyau d'un sous-groupement et sont renforcées par différents éléments, qui sont, pour le détachement le plus étoffé: 2 groupes anti-chars ENTAC; 2 patrouilles de la section d'éclairage; 1 section du génie; 1 détachement d'observation d'artillerie et 1 poste de guidage avancé de l'Armée de l'air. Le sous-groupement le plus léger, chargé de l'éclairage vers l'Est, ne dispose que d'une section d'infanterie, 2 patrouilles d'éclairage et d'un détachement d'observation d'artillerie.

L'aviation agissant en soutien de l'action de parachutage avait prévu les missions suivantes: neutralisation (12 sorties); couverture du parachutage (16 sorties) et appui au sol (12 sorties). Les heures et durées des vols ont été minutieusement fixées. L'aviation avait également à exécuter des harcèlements sur les itinéraires venant du nord et de l'est, ainsi que des missions photographiques, préalables à l'action, sur trois kilomètres de part et d'autre d'un axe à l'ouest de la Saône de Pontailler, etc.

Episode Valdahon

La situation s'est modifiée du tout au tout. Le parti bleu, jusqu'alors en situation défensive, va contre-attaquer très énergiquement.

Les deux divisions rouges, en progression vers le nord entre les deux parties de la boucle du Doubs ont été freinées par le combat retardateur du 2° C.A. bleu. La tête de pont qui avait été créée à Osselle a été réduite le 10 au matin et le groupement aéroporté rouge est contraint d'abandonner les ponts de la Saône dont il s'était saisi. Les gros des deux divisions rouges se trouvaient dans une zone allant de Valda-



Manœuvres d'automne. Région de Besançon. Les troupes aéroportées par avion Bréguet 941 se précipitent vers les hélicoptères qui les déposeront aux différents points d'intervention.



Manœuvres d'automne. Région de Besançon. Une jeep est amenée au point d'intervention par un hélicoptère Sikorsky.

hon à Arbois approximativement. Des armes nucléaires rouges ont été employées le 10 au matin contre les éléments bleus participant à la réduction de la tête de pont d'Osselle, ainsi que, durant l'après-midi, au profit de la 1^{er} D.F.M. qui progressait vers le cours du Doubs de part et d'autre de Besançon.

Les forces aériennes rouges, après avoir assuré l'aérotransport du groupement aéroporté à Pontailler, ont appuyé difficilement son action après sa mise à terre. Elles ont cherché également à attaquer l'hélitransport des éléments de la 27^e Brig. Alp. vers cette localité.

L'épisode Valdahon, durant la journée du 11 octobre, comporte donc la participation de la 7º Division à la contreattaque d'ensemble de Bleu, dont cette grande unité est l'élément principale et plus particulièrement, à l'intérieur de cette division, l'action confiée à la 6º Brigade mécanisée qui y figure au complet. — La partie effective de la manœuvre a été le franchissement du Camp de Valdahon par la Brigade mécanisée.

Les thèmes de cette partie de la manœuvre ont été notamment l'étude:

- par le 2° C.A., de la contre-attaque nucléaire à son échelon et de l'action du théâtre d'opérations bleu à son profit;
- par la 7^e Division, de la mise en place de la division pour la contre-attaque et du plan de feu nucléaire divisionnaire et de son exploitation.
- par la 6^e Brigade mécanisée de la 7^e Div., de la réduction des éléments ennemis pouvant encore offrir une certaine résistance et de l'appui aérien agissant au profit immédiat de cette unité et au plus près de son mouvement.

* * *

Il serait certes très risqué de tirer des conclusions au sujet de cette manœuvre en l'absence de données précises sur les enseignements qui ont pu en être dégagés aux échelons supérieurs. Il faut se borner à quelques remarques générales:

- De toute évidence ce « kriegspiel » intéressant et réaliste comportait un maximum de données nouvelles, qui sont mises à l'épreuve de l'expérience dans un ample cadre général. Le nombre de ces données nouvelles, qui augmente sans cesse, rend le travail des états-majors de plus en plus complexe, tandis que la troupe de son côté doit faire face à une technicité toujours plus accusée. La préparation des opérations tend à dominer de très haut tous les autres facteurs.
- Dans les nouveaux moyens et procédés mis en œuvre, figure au premier plan, il va de soi, l'emploi du feu nucléaire. Les deux parties n'en ont pas abusé même fictivement une dizaine d'explosions de part et d'autre. Ce n'est autre qu'une artillerie lourde de grande puissance ponctuant chacune des phases des opérations, tandis que les moyens anciens ne font plus que le détail. Ceux-ci n'ont plus guère la possibilité d'agir en masse. Ils n'utilisent même plus l'extrémité utile de leur portée. Ils interviennent à vue et au débouché: tout est subordonné aux facteurs de la mobilité et de la vitesse.
- Une part importante a été faite à l'héliportage, qui autorise des interventions rapides dans des opérations de détail, au plus près des lieux de combat, l'artillerie cédant même l'action aux mortiers.
- Au point de vue de la réorganisation générale des forces françaises, cette manœuvre JURA a permis d'engager dans le même ensemble, non seulement des grandes unités ou formations des forces de terre, de l'air et de mer, mais encore des unités de classifications différentes, active, éléments de la Défense opérationnelle du territoire et formations subdivisionnaires. Ce sera toujours une nécessité.

Dernière remarque intéressante: très grand étalement des unités: pour trois divisions, environ 100 km et non loin de 80 km pour les deux divisions rouges.

(A suivre)

P. Perret-Gentil